



Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels

Tutrice ou tuteur à l'instance d'une personne de moins de 18 ans

www.sjto.ca/civac

Lorsque la requérante ou le requérant est âgé de moins de 18 ans ou n'a pas la capacité mentale de prendre des décisions concernant une demande à la Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels (CIVAC), une ou un autre adulte peut demander à être nommé sa tutrice ou son tuteur à l'instance.

La tutrice ou le tuteur à l'instance doit s'occuper de la demande et prendre des décisions au nom de la requérante ou du requérant. La règle A10 des Règles communes de Tribunaux de justice sociale Ontario établit le processus de nomination des tuteurs et tutrices à l'instance et leurs obligations. Pour en savoir davantage sur les tuteurs et tutrices à l'instance et savoir comment remplir le présent formulaire, lisez la [Directive de pratique sur les tuteurs et tutrices à l'instance devant TJSO](#).

Remplissez le présent formulaire pour devenir la tutrice ou le tuteur à l'instance d'une requérante ou d'un requérant qui est âgé de moins de 18 ans. Veuillez noter que les Règles de procédure de la CIVAC permettent à une personne de moins de 18 ans de présenter une demande sans tutrice ou tuteur à l'instance dans certaines situations. Veuillez lire la règle 2.2.1 de la CIVAC.

Déposez le présent formulaire avec l'un des formulaires suivants dûment rempli :

1. soit le [Formulaire de demande d'indemnisation en cas de blessure](#),
2. soit le [Formulaire de demande d'indemnisation à la suite d'un décès](#).

La CIVAC ne traitera pas la demande avant d'avoir reçu ce formulaire rempli.

Vous pouvez déposer le formulaire de tutrice ou tuteur à l'instance et la demande auprès de la CIVAC en personne, par la poste, par courriel ou par télécopieur.

Nom et date de naissance de la requérante ou du requérant

Prénom

Nom de famille

--	--

Date de naissance ____ (AAAA-MM-JJ)

Nom et coordonnées de la tutrice ou du tuteur à l'instance

Prénom

Nom de famille

--	--

N°

Rue

App./Bureau

--	--	--

Ville

Province

Code postal

Courriel

Tél. (jour)

Cellulaire

Télécopieur

ATS

--	--	--	--



Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels

Déclaration de la tutrice ou du tuteur à l'instance

Veuillez cocher la case qui confirme la déclaration. Vous devez cocher une case correspondant à chaque énoncé numéroté.

1. Je déclare que je consens à agir en qualité de tutrice ou tuteur à l'instance pour la requérante ou le requérant, _____ (nom), une personne de moins de 18 ans, dans le cadre de la présente demande devant la Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels (CIVAC).

2. Je déclare que j'ai au moins 18 ans et que je comprends l'objet et le motif de cette instance.

3. Je déclare ce qui suit :
 Je suis le père ou la mère ou le tuteur ou la tutrice ayant la garde légale de la requérante ou du requérant, qui réside avec moi.
OU
 Je suis une autre personne qui a la garde légale de la requérante ou du requérant.
(Vous devez joindre le document qui vous confère la garde.)
OU
 Mon lien avec la requérante ou le requérant est le suivant : _____.

4. Je déclare ce qui suit :
 Personne d'autre, dont un autre parent, n'a la garde ou la tutelle légale de la requérante ou du requérant.
OU
 _____ (nom) a la garde ou la tutelle légale de la requérante ou du requérant et j'ai remis à cette personne ou à cet organisme une copie de tous les documents liés à la demande, ainsi qu'une copie de la Directive de pratique sur les tuteurs et tutrices à l'instance de Tribunaux de justice sociale Ontario.

5. Je déclare que je n'ai aucun intérêt personnel ou financier opposé à ceux de la requérante ou du requérant.

6. Je déclare que je veillerai avec diligence aux intérêts de la requérante ou du requérant et que je prendrai les mesures nécessaires pour protéger ces intérêts, notamment :
 - a. dans la mesure du possible, informer la requérante ou le requérant de l'instance et le consulter à son sujet;
 - b. tenir compte de l'incidence de l'instance sur la requérante ou le requérant;
 - c. décider s'il faut obtenir les services d'un représentant et lui donner des instructions;
 - d. faciliter la collecte de preuves à l'appui de l'instance et présenter à la CIVAC les arguments les meilleurs possibles.



Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels

Signature de la tutrice ou du tuteur à l'instance

En apposant ma signature, je déclare qu'à ma connaissance, ma déclaration et les renseignements contenus dans le présent formulaire sont complets et exacts.

Nom

Signature

Date (aaaa-mm-jj)

Accès à l'information et protection de la vie privée

La CIVAC peut divulguer des renseignements concernant une demande d'indemnisation en réponse à une demande d'accès à l'information présentée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Il se peut aussi que des renseignements soient rendus publics pendant une audience, dans une décision écrite, ou conformément à des politiques de la CIVAC.